DNCA INVEST
MIURI

ACTIONS LONG-COUVERT EUROPE

Objectif de gestion

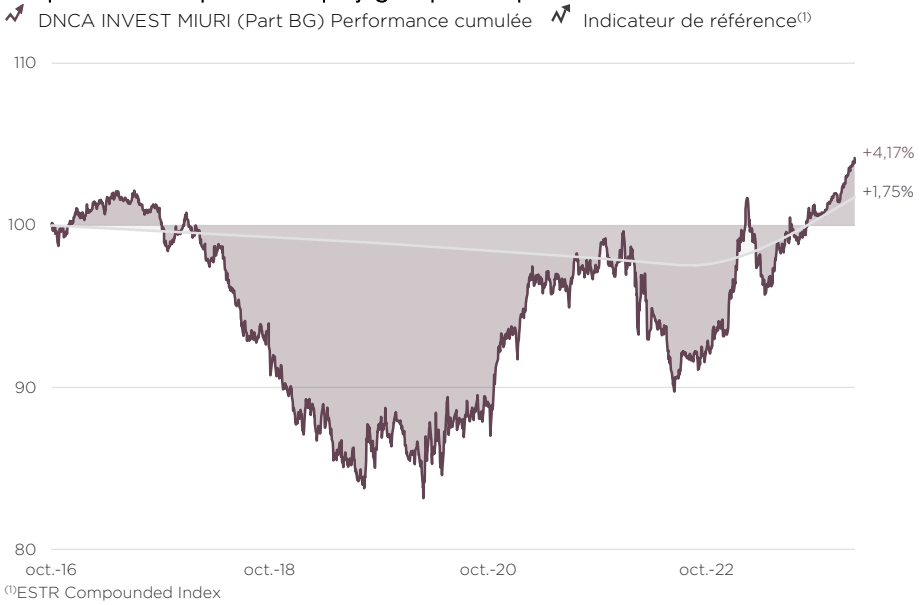
Le Compartiment cherche à obtenir une performance annuelle supérieure au taux sans risque représenté par le taux €STR, tout au long de la période d'investissement recommandée. A cette fin, la société de gestion s'efforcera de maintenir une volatilité annuelle moyenne comprise entre 5 et 10 % dans des conditions de marché normales. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	104,17
Actif net (m€)	282
Exposition brute	140,2%
Exposition nette	5,7%
Exposition nette corrigée du beta	11,7%
Nombre de Longs	39

Performance (du 21/10/2016 au 29/02/2024)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



(1)ESTR Compounded Index

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	2 ans	5 ans	Depuis la création
Part BG	+3,96	+3,89	+3,16	+0,56
Indicateur de référence	+3,60	+1,99	+0,51	+0,23
Part BG - volatilité	4,11	5,26	5,97	5,33
Indicateur de référence - volatilité	0,14	0,15	0,12	0,10

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	2 ans	5 ans
Part BG	+1,10	+2,77	+2,18	+3,96	+7,94	+16,83
Indicateur de référence	+0,31	+0,97	+0,66	+3,60	+4,03	+2,60

Performances calendaires (%)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Part BG	+9,12	-4,43	+5,11	+5,99	-2,59	-9,64	-0,43
Indicateur de référence	+3,28	-0,02	-0,49	-0,47	-0,40	-0,37	-0,36

Indicateur de risque

1 **2** 3 4 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

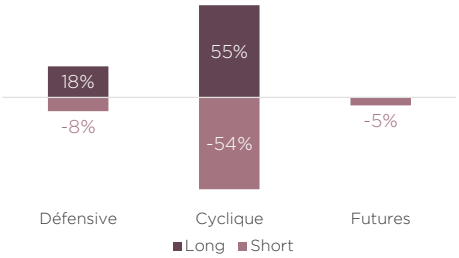
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	0,96	0,57	0,53	0,10
Tracking error	4,11%	5,12%	5,96%	5,33%
Coef. corrélation	0,02	0,05	0,03	0,04
Ratio d'information	0,09	0,35	0,44	0,06
Bêta	0,64	1,76	1,33	1,89

Principaux risques : risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque actions, risque en perte de capital, risque de change, risque de contrepartie, risque de crédit, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de durabilité, risque de liquidité, risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risque de taux

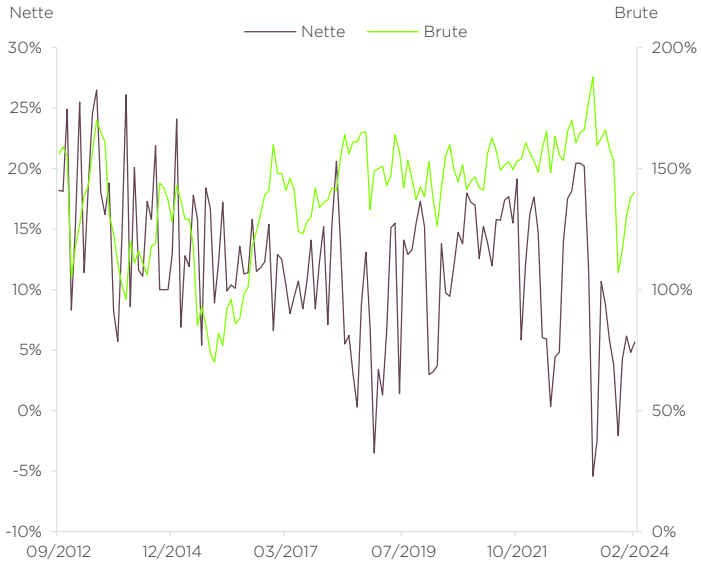
Principales positions

Long		Short	
ASML HOLDING NV	4,16%	DAX	-13,76%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	4,16%	CAC 40	-12,17%
STELLANTIS NV	4,05%	EURO STOXX 50	-11,55%
VINCI SA	3,77%	STOXX 600 Technology	-6,67%
LVMH	3,73%	STOXX 600 Industrials Goods & Services	-6,05%

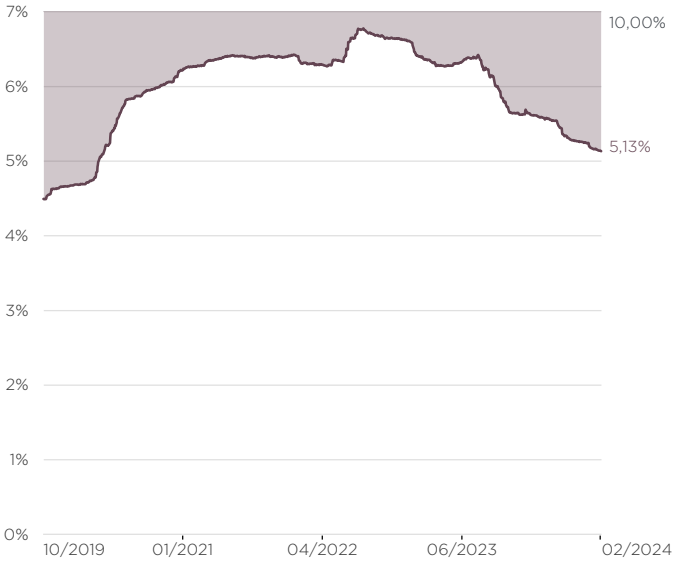
Exposition segment



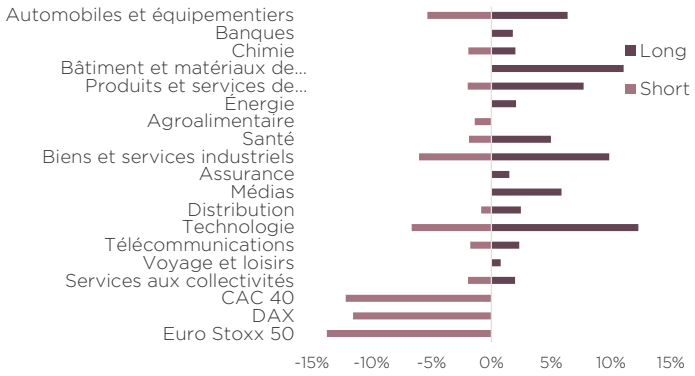
Exposition marché



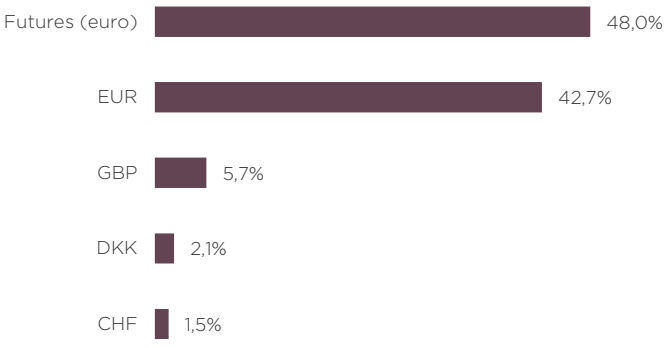
Évolution volatilité 3 ans



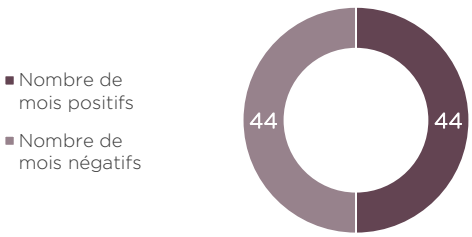
Exposition par secteur



Exposition brute en actions par devises



Performance



	Part BG	Indice(1)
Moins bonne performance sur 1 mois	-2,95%	-0,05%
Meilleure performance sur 1 mois	5,06%	0,36%
Moins bonne performance sur 1 trimestre	-5,67%	-0,15%
Meilleure performance sur 1 trimestre	6,29%	0,99%

(1)ESTR Compounded Index

Commentaire de gestion

Les marchés ont poursuivi leur hausse en février avec un bond généralisé de presque 5% pour l'Eurostoxx 50 et le S&P 500 portant la hausse à plus de 20% depuis le point bas d'octobre 2023. Les données macroéconomiques américaines participent largement à la hausse des marchés dans un contexte où la thématique de « soft landing » a disparu pour laisser place au « no landing ». Le ralentissement de l'inflation est un peu plus lent qu'anticipé il y a quelques mois, décalant les anticipations de la première baisse de taux à juin (c. 60% de probabilité estimée). En Europe, les données restent mitigées mais confortent notre vision d'un point bas d'activité, notamment manufacturière, derrière nous.

D'un point de vue microéconomique, le mois de février concentre la quasi-totalité des publications de résultats annuels des sociétés. Les messages, que nous attendions très prudents, auront été marginalement plus constructifs que craint entrainant dans certains cas des rebonds boursiers spectaculaires pas toujours corrélés à la valorisation d'ailleurs. Nous terminons cette saison de publications rassurés quant au positionnement du fonds.

Sur le mois de février, DNCA Invest Miuri progresse de 1,1% contre 0,31% pour son indice de référence. Les principaux contributeurs du mois sont Stellantis (+60pb), CRH (+46pb), Schneider (+44pb) et ASML (+36pb). Ces performances sont toutes corrélées à la communication de ces sociétés lors des publications de résultats annuels.

Au-delà des résultats, nous avons identifié, à l'occasion de ces publications, un appétit des investisseurs pour le retour à l'actionnaire et notamment les rachats d'actions. Ces derniers mettent en avant la confiance des sociétés quant à leur capacité à générer de la trésorerie dans une période encore compliquée (surtout en Europe) et ont l'avantage de faire croître les BPA dans une période où la croissance est denrée rare.

Stellantis a publié des résultats conformes aux attentes, a présenté un message rassurant et un programme de retour à l'actionnaire (dividende et rachat d'actions) généreux. CRH est aujourd'hui, selon nous, la société la plus intéressantes dans l'univers de la construction au regard de résultats passés, de la solidité des perspectives et du retour à l'actionnaire proposé.

Schneider a passé l'épreuve de la guidance 2024. Le groupe a réussi à concilier une prudence nécessaire à cette année de « transition » en Europe avec son plan long terme ambitieux et attractif en visant une croissance de 6% à 8% cohérente avec les objectifs LT de 7% à 10%.

ASML profite de sa bonne publication et d'une manière générale de tous les messages positifs des sociétés exposées à la thématique de l'IA.

A l'inverse BNPP (-24pb), Dassault Systèmes (-14pb) et Deutsche Telekom (-8pb) ont pesé négativement. La publication des résultats de BNPP a déçu et nous avons allégé. La même remarque s'applique à Dassault Systèmes.

Le fonds termine le mois avec une exposition nette de 5,7% bien alignée avec notre vue aussi bien top-down que bottom-up.

Parmi les nouvelles entrées, soulignons Pluxee, le spin-off de Sodexo, NKT (spécialiste du câble danois).

Achevé de rédiger le 08/03/2024.


Alexis Albert


Augustin Picquendar


Valérie Hanna

Informations administratives

Nom : DNCA INVEST Miuri
Code ISIN (Part BG) : LU1481483334
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 21/10/2016
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Domiciliation : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Indicateur de référence : ESTR Compounded Index
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance

Équipe de gestion :
Alexis ALBERT
Augustin PICQUENDAR
Valérie HANNA

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Minimum d'investissement : Aucun
Frais de souscription : 2% max
Frais de rachat : -
Frais de gestion : 2,10%
Frais courants au 30/12/2022 : 2,19%
Commission de surperformance : 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : €STR

Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Règlement / Livraison : T+2
Cut off : 12:00 Luxembourg time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du compartiment sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des compartiments comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les compartiments présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France).

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
CFD (Contract For Differences). Dérivé permettant d'être exposé à un titre donné. Les CFD permettent aux investisseurs de tirer parti de l'évolution du cours d'une valeur sans détenir la valeur en question et de constituer ainsi une exposition longue ou courte.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Dérivés. Désigne les instruments financiers dont la valeur découle de celle d'un actif sous-jacent (une action, une matière première ou un panier de titres, notamment un indice représentatif d'un marché d'actions).
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.
Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Vente à découvert. Opération consistant à vendre un actif que l'on ne possède pas dans le but de l'acheter plus tard à un prix plus bas et donc de réaliser une plus-value.